

## Prangins



Les hommes de la PCI se sont vu attribuer un droit de superficie de soixante ans accordé par la Confédération. PATRICK MARTIN

# La Protection civile s'installera à Radio Suisse

**Les bâtiments de la Confédération deviendront le QG de l'organisation régionale du district de Nyon**

**Madeleine Schürch**

Elle lorgnait ces locaux depuis longtemps, elle a gagné la course. L'Organisation régionale de Protection civile du district de Nyon (ORPC), actuellement à l'étroit dans la caserne des pompiers de Nyon, pourra recentrer toutes ses activités et son matériel dans les anciens bâtiments de Radio Suisse, à Prangins. La Confédération vient de lui accorder un droit de superficie de soixante ans, à des conditions très avantageuses.

C'est la fin d'un long feuilleton, qui avait commencé en 2012 avec le démantèlement de l'émetteur de Prangins, dont les deux antennes donnaient l'heure exacte depuis quarante-cinq ans. Leur dynamitage marquait la fin d'une époque sur ce site créé en 1929 par la Société des Nations pour les transmissions radio avant de se réduire aux communications longue distance entre la terre ferme et les bateaux en mer. En 2014, la Confédération, qui avait déjà cédé ses terrains à des agriculteurs des années auparavant, décidait de

vendre les bâtiments qui servaient à l'exploitation du parc d'antennes, le long de la route de l'Etraz.

La Commune de Prangins s'y est d'emblée intéressée afin de maîtriser une parcelle et un bien-fonds situé sur son territoire. Mais elle n'était pas la seule. La Protection civile du district de Nyon y voyait une occasion rêvée d'y déménager son administration et son matériel, actuellement éclatés en différents sites de la région. Enfin, la Fondation Esp'Asse, qui gère à Nyon les activités socioculturelles développées dans l'ancienne usine Stellram, s'intéressait aussi à ces vastes locaux techniques. L'offre financière de cette dernière dépassant largement celle de la Commune de Prangins, qui aurait ac-

quis les murs pour les louer ensuite à la PCI, le climat s'était tendu entre les différents acquéreurs.

**Berne change d'avis**

Finalement, tout le monde avait aligné son prix sur celui de Prangins, ce qui donnait à la Commune un droit de préemption. Fin juin 2015, le Conseil communal de Prangins avalisait le rachat des bâtiments de Radio Suisse pour 160 000 francs, moyennant une location à la PCI pour un loyer annuel de 7500 francs. Or juste avant, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) avait décidé de maintenir les antennes servant à la navigation maritime et aux radio-

communications en cas de crise, antennes dont la démolition aurait été à charge du nouveau propriétaire. Et, en juillet, l'Office des constructions et de la logistique, accusé dans un article du *Blick* de brader son patrimoine, changeait son fusil d'épaule et renonçait à vendre les bâtiments. L'offre de Prangins, jugée trop basse, était repoussée. La Confédération lançait alors un nouvel appel d'offres, cette fois pour l'octroi d'un droit de superficie.

**Un loyer intéressant**

Ce qui a fait l'affaire de la PCI. Jonas Spirig, porte-parole de l'Office des constructions et de la logistique, confirme que le bien-fonds a été attribué aux services de l'ORPC pour une durée de soixante ans. «Nous n'avons pas reçu d'autres offres. Elle devient donc propriétaire du bâtiment et en assumera toutes les charges de maintenance et d'entretien.»

Une grande satisfaction pour Gérard Produit, qui remettra en juin la présidence de l'Organisation régionale de la PCI qu'il assume depuis dix ans. «C'est pour nous une bonne affaire, car nous payions 58 000 francs de loyer annuel à la caserne de Nyon, prix qui devait passer à 130 000 en 2016. Or à Prangins, notre loyer sera de 18 000 francs!» Ce déménagement ne devrait pas déplaire à la Ville de Nyon, qui prévoit de développer vers la caserne un pôle de sécurité entre police et pompiers.

## Une bonne affaire

● La PCI va emménager à Radio Suisse - un lieu un peu à l'écart mais bien situé par rapport au district. Elle y concentrera toutes ses activités, ses huit employés, ses véhicules, ses remorques et ses stocks de sacs de sable en cas de catastrophe. Quant au poste de commandement, il sera basé dans un abri de Gland, pour des questions de sécurité. Par ailleurs, le Canton n'exigera pas de changement d'affectation des lieux.

Seules obligations, le bâtiment ne pourra être ni démolir ni transformé, car il est situé en zone agricole, et il faudra désamianter les locaux. Il faudra également maintenir un bureau et les accès pour Swisscom, qui gère les 28 antennes existantes. «Si la Confédération veut à nouveau un jour les démolir - des servitudes liant apparemment ces mâts à la parcelle -, ce sera un bon exercice pour nos hommes», estime Gérard Produit.

## Morges

**Le quartier de la gare à l'enquête**

Le quartier Morges Gare-Sud franchit une nouvelle étape. La Ville et les CFF viennent de soumettre ce projet pharaonique à l'enquête publique. Pour rappel, la gigantesque mue de ce secteur stratégique, devisée à 180 millions de francs, prévoit l'arrivée, à terme, d'un million d'habitants et de 600 travailleurs. Les CFF espèrent obtenir le permis de construire en septembre. A noter enfin que le fonds de placement Sima, géré par UBS, propriétaire de l'îlot sud de la gare, a lancé son concours d'architecture en décembre dernier. **N.R.**

## Il a dit

«C'est la première fois, en onze ans de préfecture, que j'ai transpiré autant, avec toutes ces listes dissidentes et ces conflits villageois»

**Jean-Pierre Deriaz**

Le préfet de Nyon, à propos des élections communales



## Echandens

**Route fermée pour travaux**

La route d'Ecublens, située à l'est d'Echandens, est fermée à toute circulation depuis hier soir et le restera jusqu'à demain à 9 h, en raison de travaux. Par conséquent, les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) informent leurs usagers que les lignes de bus 702 et 705 ne desserviront pas les arrêts Riaz et Chocolatière, tous deux situés sur le territoire d'Echandens, durant ce laps de temps. A noter que les travaux pourraient être déplacés d'une semaine en cas de météo défavorable. **N.R.**

## Le chiffre

25

C'est, en milliers, le nombre de personnes qui ont fréquenté la patinoire mobile de Gland cet hiver. Le municipal des Sports, Daniel Collaud, a déclaré jeudi au Conseil communal qu'il s'agissait d'un résultat magnifique. Comme la surface de glace a été agrandie, cela a notamment permis d'accueillir plus de classes en même temps. Le nombre d'heures d'ouverture, environ 730, est resté stable. Les recettes prélevées sur la location des patins ont par contre augmenté de 25 500 à 27 300 francs, tout en sachant qu'une personne sur trois ou quatre loue des patins. **Y.M.**

## Et si la Ville de Gland achetait l'ancienne Coop

**La Coop a quitté le Vieux-Bourg en 2014. Depuis, les lieux restent vides. Un conseiller communal demande d'étudier le rachat de l'immeuble**

À l'époque, avec la Coop, un café-restaurant, une station d'essence, une galerie marchande, une banque... l'immeuble de la rue du Borgeaud était le centre commercial et le lieu de rencontre du Vieux-Bourg de Gland. En plus, il abrite un parking souterrain très pratique de 130 places. Depuis le départ de la Coop pour Eikenott en été 2014, les surfaces du magasin sont désertes, les autres commerces ont quitté les lieux (sauf le Café du Borgeaud et l'Institut Beauté Lys) et le parking n'est que partiellement occupé.

Fort de ce constat et ne voyant rien bouger de la part du propriétaire (Zurich Assurance), le conseiller communal Michel Girardet a déposé un postulat qui demande à la Municipalité d'étudier la possibilité d'acquérir le bâ-

timent et le parking. «Je ne connais par les coûts, mais il serait dommage de passer à côté de cette opportunité», remarque-t-il.

«On s'est déjà posé la question, déclare le municipal Daniel Collaud, qui suit ce dossier avec attention. Mais ce postulat va nous permettre d'aller plus loin dans notre réflexion et nos démarches.» Daniel Collaud relève que la situation est plus compliquée qu'il n'y paraît. «D'abord, est-ce que le propriétaire veut vendre? Ensuite, une Commune peut se donner la mission de proposer du logement à loyer abordable, mais c'est plus difficile quand il s'agit de commerces. On ne pourra pas faire des loyers trop hauts, mais pas trop bas non plus, pour ne pas favoriser certains commerces par rapport à d'autres. Il faut probablement faire des travaux de rénovation des habitations. Quelle est l'ampleur de ces travaux? Et que faire de la station-service...?» Des questions auxquelles la Municipalité va tenter de répondre. **Y.M.**

## Des hôtels à insectes se posent en ville de Nyon

**Ces drôles de cabanons favorisent la biodiversité**

Après les ruchers urbains, les prairies fleuries ou les arbres fruitiers, voici les hôtels à insectes! Trois de ces grosses boîtes à casiers grillagés remplis de mousse, de terre, de pierres ou de branches ont été installés en ville de Nyon. L'un dans un pré le long de la route de l'Etraz, avant le tunnel CFF, un autre au parc de la Morâche et le troisième à la Duché.

«Cette action, lancée en collaboration étroite avec les Espaces Verts, qui ont fabriqué ces hôtels à insectes, fait partie de notre stratégie Nature en ville, lancée il y a quatre ans», explique Maria Daher, cheffe de projet environnement. Il s'agit pour la Commune de mettre en place des refuges à faune, que ce soient ces hôtels ou des pierriers et des tas de bois, ou des petites mares qui se remplissent d'eau seulement quand il pleut pour y abriter insectes, lézards, hérissons ou batraciens, comme cela a été fait le long du Boiron.

Cette démarche visant à promouvoir la biodiversité est aussi



**Terre, mousse, branches ou paille... De quoi plaire à diverses espèces.** DR

pédagogique. Lors de la journée Nature en ville, organisée le 22 mai prochain, un parcours allant de Nyon à Prangins permettra aux participants de recevoir l'un des 200 mini-hôtels à insectes fabriqués par les Espaces Verts. **M.S.**

## Les pompiers du district de Morges corrigent le tir

**Le SIS-Morget a identifié des dysfonctionnements depuis le regroupement des huit services incendies régionaux, en 2012**

«Malgré notre savoir-faire, nous avons identifié un certain nombre de dysfonctionnements», avouait hier le major Eric Henry, commandant du SIS-Morget, à l'heure de la présentation du rapport d'activités 2015. Quatre ans après sa création, l'entité regroupant vingt-neuf communes n'a pas encore tout à fait trouvé son rythme de croisière. «Nous sommes confrontés à des problèmes de communication. Gérer 350 sapeurs, cela demande de l'organisation, avoue-t-il. Nous avons donc pro-

cedé à une analyse et allons prendre des mesures pour corriger ce qui doit l'être. 2016 sera une année charnière.» Les pompiers devront en outre planifier leur déménagement dans une nouvelle caserne, qui pourrait voir le jour du côté de La Longeraie. «Ce projet n'en est qu'à ses prémices», précise Eric Henry.

Comme les années précédentes, le SIS-Morget devra faire face à une baisse des effectifs. «Il est vrai que nous ne parvenons pas à combler les départs (ndlr: 54 en 2015, contre 40 nouvelles recrues), mais nous ne sommes pas encore dans le rouge», souligne le major. Côté chiffres, les pompiers sont sortis à 328 reprises en 2015, soit 4001 heures d'interventions. **N.R.**